



UNION SPORTIVE CADALENOISE FOOTBALL

37ème TOURNOI JEAN-LUC LIVIERO

SAMEDI 15 JUIN 2024

L'union Sportive Cadalénoise Football organise, le **Samedi 15 JUIN 2024**, le 36^{ème} tournoi Jean-Luc LIVIERO de football à 7 U19 - SENIORS sur le complexe sportif de la commune de CADALEN.

ARTICLE 1 : ENGAGEMENT

Les engagements devront parvenir au responsable du tournoi avec le bulletin d'engagement complété ainsi que le règlement avant le 2 JUIN 2024. Les 28 premières équipes inscrites seront engagées, les autres placées sur liste d'attente.

Chaque équipe doit s'attribuer un nom humoristique.

ARTICLE 2 : QUALIFICATION

Seuls les joueurs ayant une licence en cours de validité pour la saison 2023/2024 seront qualifiés. Tous les joueurs, dirigeants et accompagnateurs devront être assurés. Le comité d'organisation décline toutes responsabilités quant aux pertes ou aux vols, aux accidents et aux blessures qui pourraient survenir à tous les participants, lors de cette journée.

ARTICLE 3 : SECURITE

Les quatre terrains de football à 7, où se déroulera le tournoi sont équipés de but de sécurité (barres encastrées dans des fourreaux scellés dans le sol) conformes aux normes de sécurité en vigueur.

ARTICLE 4 : MODALITE DE L'EPREUVE

Les équipes éventuellement mixtes se composent de 10 joueurs (7+3). Les règles de jeu qui seront effectives lors du tournoi sont basées sur celle du foot à 7 établis par la FFF.

ARTICLE 5: DEROULEMENT

Le tournoi démarre à 13h00, les équipes seront en poule de quatre. A la fin de ce mini championnat, vers 16h30, les équipes seront redistribuées en concours, en consolante, ou en super consolante. Chaque équipe jouera au minimum six rencontres, la finale étant prévue à 20h00. Suivie d'une Bodéga.

Dans les poules, la victoire est à 3 points, le nul à 1 point, la défaite à 0 point
Si deux équipes sont à égalité nous prendrons le goal avérage particulier, le goal avérage général, la meilleure attaque, la meilleure défense, ou les tirs au but pour les départager.

Pour les matchs de classement et éliminatoire, la durée des rencontres est de 1x15Min. La finale de déroulera en 2x10Min

ARTICLE 6 : ARBITRAGE

L'arbitrage sera assuré par des membres de l'organisation du tournoi.

ARTICLE 7 : REGLEMENT FINANCIER

Les droits d'engagement sont fixés à 80 euros par équipe.

ARTICLE 8 : ORGANISATION PRATIQUE DU TOURNOI

Le rassemblement des équipes est fixé à 12h30 au stade de Cadalen.
Le tournoi débutera à 13h00 précises.

ARTICLE 9 : RECOMPENSES

Toutes les équipes seront récompensées.

ARTICLE 10: RESTAURATION BUVETTE

Tous les joueurs et les accompagnateurs auront la possibilité de se restaurer sur place : frites, sandwiches, boissons...

ARTICLE 11: LITIGES

Le but de ce tournoi est d'organiser une journée de détente et d'amusement qui doit se dérouler dans le meilleur esprit sportif.

En conséquence, les organisateurs se réservent le droit d'appliquer des pénalités en cas de mauvais comportement.

Toutes les réclamations seront examinées sur place par le comité d'organisation



UNION SPORTIVE CADALENOISE FOOTBALL

BULLETIN D'ENGAGEMENT

TOURNOI SAMEDI 15 JUIN 2024



ATTENTION : Date limite d'engagement le 2 JUIN 2024

A transmettre par courrier à :

BARTHE Frédéric
200 chemin de la Crouzille
81600 CADALEN

Port: 06 08 66 38 40
Email: uscadalen81600@gmail.com

Règlement par chèque à l'ordre de l'U.S Cadalen Football
BULLETIN D' INSCRIPTION A RETOURNER A :

BARTHE Frédéric – 200 chemin de la Crouzille – 81600 CADALEN
Je soussigné
du club de
responsable de l'équipe

N° de tél : Email

Reconnais avoir pris connaissance du présent règlement
et l'accepte au nom de son équipe.

Signature :